



Mâcon, le 8 juin 2016

**RCEA – RN80 – Aménagement entre Cortelin et Droux  
 Mise en place par ripage d'un ouvrage d'art le week-end du 10 au 13 juin  
 (rétablissement de l'accès au Moulin de Droux)**

Au cours du week-end du 10 au 13 juin 2016, un événement peu commun va se dérouler sur la RCEA – RN80 (aménagement entre Cortelin et Droux) : la mise en place d'un ouvrage d'art par ripage pour permettre l'accès au Moulin de Droux.

Il s'agit d'une technique de mise en place d'un ouvrage d'art par glissement que l'on met en œuvre pour réduire au minimum l'interruption de circulation de la RN80, en l'occurrence sur la durée d'un week-end.

L'ouvrage d'art en question est destiné à rétablir l'accès au moulin de Droux depuis Saint-Rémy par un passage inférieur sous la RN80.

Constitué d'un cadre en béton armé, sa construction a été réalisée à proximité de son emplacement définitif depuis février. Achevé depuis quelques jours, il n'attend plus que l'opération ultime de sa mise en place qui sera réalisée par glissement sur un chemin de rails au moyen de vérins hydrauliques.

**La RN80, au droit du futur ouvrage, sera neutralisée à partir du vendredi 10 juin à 21h jusqu'au lundi 13 juin 2016 à 6h, horaire prévu de réouverture à la circulation.**

Un schéma de déviation sera mis en place par les équipes de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR-CE). Celui-ci est joint à la présente invitation.

**Les acteurs :**

- L'État, représenté par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, est le maître d'ouvrage de l'opération. La DIR-CE, gestionnaire de la RCEA RN80, assure également les fonctions de maître d'œuvre.
- Les entreprises :
  - EIFFAGE GENIE CIVIL / TEGC pour la coordination de l'opération de ripage ;
  - BOUHET GEORGES TP pour le terrassement ;
  - EIFFAGE ROUTE pour les chaussées ;
  - MULTILIFT pour le ripage par méthode « FLUIDT© ».

**La méthode :**

Une fouille sera d'abord réalisée dans le remblai de la route nationale au droit de l'emplacement définitif de l'ouvrage. Les rails de ripage et les vérins de poussée seront ensuite mis en place et le déplacement du cadre par ripage effectué. Enfin, remblais et chaussées seront reconstitués pour rétablir la RN80, ce qui clôturera l'opération.

Couramment éprouvée sur des chantiers similaires, cette technique, par les moyens importants mis en œuvre dans un délai très court, se révèle particulièrement spectaculaire avec le déplacement de l'ouvrage qui constitue toujours un exploit technique.

Invitation médias

La durée de l'opération de ripage en elle-même (progression de l'ouvrage sur rails) est estimée à 6 heures

**L'heure de démarrage de cette manœuvre spécifique devrait se situer le samedi 11 juin aux alentours de 13h. Vous êtes invités à participer à l'opération de ripage. Un horaire plus précis vous sera communiqué la veille du début des opérations.**

Un plan de déviation et d'accès au point de rendez-vous figurent en PJ. **Le point de rendez-vous (point d'observation des opérations) est fixé au niveau du giratoire de Droux sur la RCEA.**

Merci de nous confirmer votre présence à cette opération pour le 9 juin 2016 à 16h au plus tard en nous indiquant à l'adresse suivante [communication.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:communication.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr) votre média, le(s) journaliste(s) présent(s) (nom, prénom, n° de portable et courriel).

Contact sur place, le 11 juin 2016 : Fabien GRANGE – DREAL Bourgogne-Franche-Comté – 06 29 62 38 15

Contact :

**DREAL Bourgogne-Franche-Comté**

Mission Communication

Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79

[patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr)

**DIR-CE**

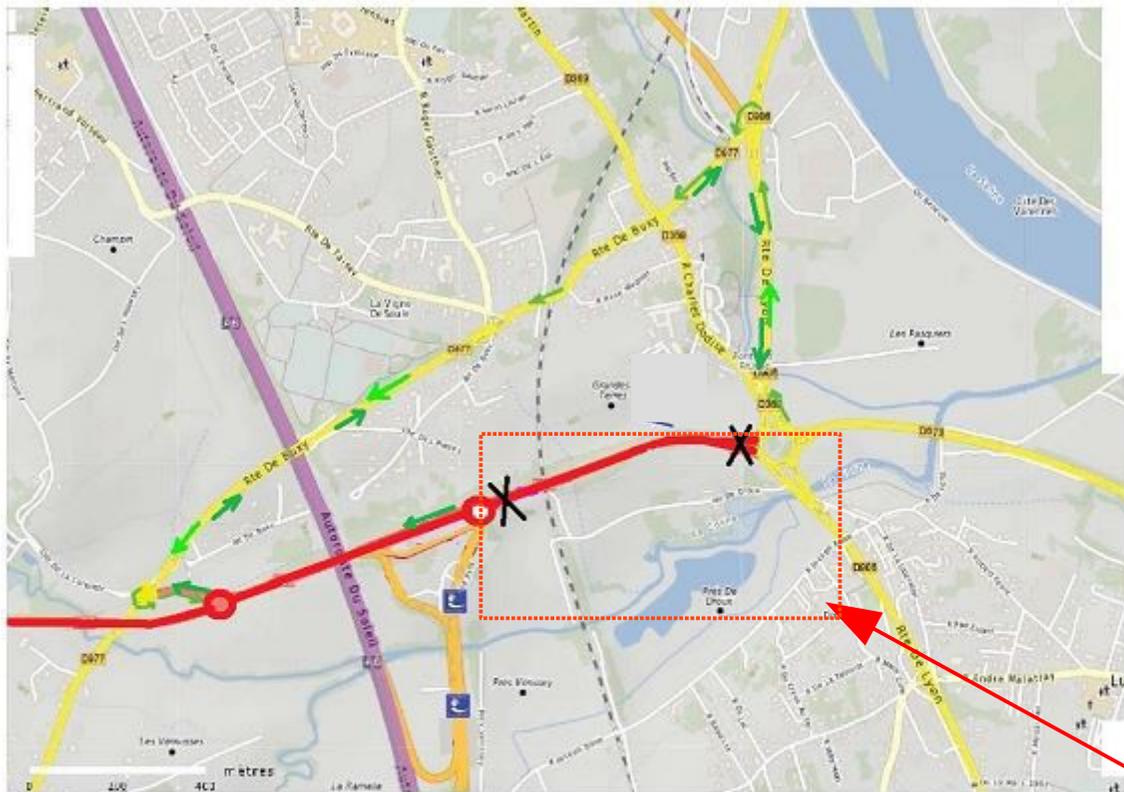
District de Mâcon – chef de district

Julien SENAILLET- 03 85 21 29 55

[julien.senaillet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:julien.senaillet@developpement-durable.gouv.fr)



Ouvrage qui sera ripé le 11 juin 2016 – crédits DREAL BFC

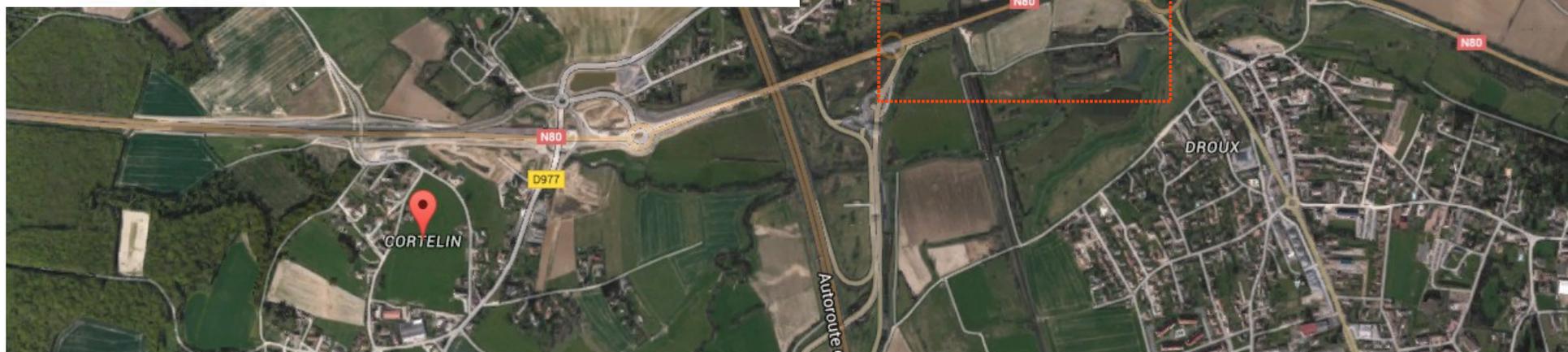


→ Déviation

**Schéma de déviation** mis en place par la Direction interdépartementale des Routes Centre-Est, du vendredi 10 juin 21h au lundi 13 juin 2016 à 6h.

Plus de renseignements :  
DIR-CE – chef de district  
Julien SENAILLET – 03 85 21 29 55  
[Julien.senaillet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Julien.senaillet@developpement-durable.gouv.fr)

Contact médias, le 11 juin : Fabien GRANGE  
DREAL BFC – 06 29 62 38 15



## Accueil des médias et invités au rond-point de Droux (RN80)



L'accueil des médias et des invités se fera par le rond-point de Droux dont l'accès vers la RN80 en direction de Montchanin sera neutralisé.

Un homme trafic gardiennera l'accès.

Contact médias, le 11 juin : Fabien GRANGE  
DREAL BFC – 06 29 62 38 15

